Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Service de Santé des Armées

DIRECTION CENTRALE

SOUS-DIRECTION
ORGANISATION SOUTIEN ET PROJECTION

BUREAU ORGANISATION

Paris, le 14 AOUT 2012
N° № 1834 */DEF/DCSSA/OSP/ORG*

Le médecin général des armées Gérard Nédellec
Directeur central du service de santé des armées

à

Destinataires *in fine*

Dossier suivi par :
MC Henri-Pierre BOUTIN
CNE Jonathan ARNAUD

Objet : Ouverture du carnet individuel d'habillement dématérialisé.

Référence : Décret N°2011-1600 du 21 novembre 2011.

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2012 du décret cité en référence impose à l'administration d'assurer le renouvellement des effets du paquetage et la réalisation des travaux de finition associés.

Ainsi, chaque personnel militaire du service de santé des armées affecté en métropole s'est vu attribuer un carnet individuel d'habillement dématérialisé.

J'ai l'honneur de vous informer de l'ouverture, effective depuis le 3 août 2012, de l'ensemble des carnets individuels d'habillement dématérialisés sur la plateforme informatique e-DPC c@t disponible sur l'intradef.

L'intégralité de la procédure d'accès à votre carnet individuel d'habillement dématérialisé est détaillée sur le site intrasan, dans le menu de la *sous-direction organisation, soutien et projection* sous l'onglet « *OSP ORG >> Bureau Organisation* », rubrique « *habillement* ».

Le médecin chef des services Philippe Rouanet
Adjoint au sous-directeur OSP

P/ Rouanet

Fort Neuf de Vincennes - Cours des Maréchaux – 75 614 Paris cedex 12
Tél. : 01.41.93.25.67 - 821.941.29.14 – Fax : 01.41.93.28.56